

Philippe Madec

Le sens de la nature dans l'œuvre architecturale

Partie 1

Architecture et nature

Penser les « Quatre éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu » et leurs relations à la ville et à l'architecture est une injonction précisément contemporaine, dont l'initiative émane avec force de la société. Il ne s'agit pas de ranimer, dans l'optique d'une redistribution des tâches entre les métiers de l'établissement humain (urbanisme, paysage et architecture), la vieille querelle des tenants de la théorie élémentale de la Nature contre ceux de la théorie atomiste¹. Avec Lavoisier, la science moderne a tranché : la théorie élémentale du monde est obsolète. L'occasion d'envisager à nouveau les Quatre éléments se comprend aujourd'hui comme une des conséquences de la crise de l'environnement, prolongée par la prise de conscience fulgurante, aux lendemains de Hiroshima et de Nagasaki, de la fragilité et des limites de l'homme et de la nature. Sommes-nous face à l'irréparable ? La nature est-elle devenue caduque ? La nécessité d'une nouvelle pensée de la Nature s'avère au moment même où, pour répondre aux enjeux environnementaux, se transforment les mises en œuvre du territoire, de la ville, de l'architecture et du paysage, y compris dans leurs rapports aux Quatre éléments. « Nature », « environnement » et « œuvre » sont des dimensions inévitables dans une approche contemporaine de l'établissement humain.

* * *

Même si le temps porte à penser la nature, nous n'assistons pas à son irruption en architecture. Du temple de Karnak aux enfouissements d'Emilio Ambasz, les architectes ont toujours utilisé l'architecture pour rendre compte de la relation de l'homme à la nature et mis en œuvre dans le bâtiment l'idée qu'il s'en faisait. Cette relation s'exprime d'ailleurs aux fondements de l'architecture, dans le besoin de l'abri auquel l'architecture répond, et dans sa vérité rémanente qui autorise encore un Renzo Piano à nous dire : « *Je pense que l'architecte fait un métier qui est le plus ancien du monde — à côté peut-être de quelqu'un d'autre — mais il est vraiment un des métiers les plus anciens du monde, puisqu'il s'agit, au fond, de protéger. Ce n'est pas vrai que la nature est tellement amie. La nature est plutôt méchante d'habitude. Il fait toujours trop froid, trop chaud, trop de vent, trop de pluie* »². En outre, au même titre que les autres champs de la culture, l'architecture a servi à glorifier la nature quand elle était déifiée dans les religions panthéistes, vénérée comme la laïque Gaïa ou

1 - Thalès, Empédocle, Platon ou Aristote opposés à Démocrite, Epicure et Lucrèce.

2 - Renzo Piano in *Habitant, le texte* (livret du film *Habitant*), Philippe Madec, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 1998, page 76.

expression du divin dans les religions monothéistes. Longtemps, l'imitation de la Nature a été le moteur du projet architectural, tant dans son aspect humain (anthropomorphisme des modénatures, symétrie des plans, compositions tripartites de la verticale, etc.) que tellurique (pyramide, architecture grotesque, etc.) ou végétal (décor, conception des colonnes, motif, etc.). Cette conception a perduré en Occident jusqu'aux travaux de Newton et en France jusqu'à la querelle opposant Claude Perrault et François Blondel sur l'origine du beau : provient-il d'une imitation de la nature ou d'une abstraction d'essence mathématique ? Jacques-François Blondel, neveu de François, tranche avançant que, le goût valant autant que la règle, la réponse est relative, non plus à la nature mais à l'homme. Ainsi l'architecture est-elle dégagée de l'imitation de la Nature, et peut-on avec Etienne Louis Boullée envisager son autonomie. C'est tant mieux puisque, selon Denis Diderot et son classement des arts, l'architecture était le dernier, huitième car le moins à même d'imiter la nature. Les deux siècles suivants donnent corps à cette nouvelle condition ; l'histoire de la pratique architecturale libérée de la Règle est alors constituée de courants, dans lesquels l'idée de nature prend des acceptions différentes : romantique chez John Ruskin, expressionniste dans le Mouvement *Arts and Crafts*, l'Art Nouveau, chez Bruno Taut ou Antonio Gaudi, organique chez Frank Lloyd Wright, ordonnée et bioclimatique chez les Modernes, déjà environnementale chez Alvar Aalto ou Bruce Goff, technologique chez Richard Buckminster Fuller et Frei Otto³. Depuis la moitié du XXe siècle, les courants et les mouvements s'adressant aux nouveaux enjeux environnementaux n'en finissent pas de se multiplier : métaboliste, cosmologique, solaire, *green*, vitaliste, bionique, bio, écologique, etc.

* * *

En France, la prise en compte de la dimension environnementale dans le cadre bâti n'a pas été le fait de l'architecture. Plutôt que de faire appel à elle, on s'est tourné vers la pensée technique, selon une trajectoire inséparable d'une part de la situation propre à la pensée architecturale à la fin du siècle passé, et d'autre part de la relation à la française du politique et de la technique. En effet, au cours des trente dernières années, la théorie architecturale s'était tue, envahie par les sciences humaines et sociales, et finalement par l'histoire⁴. Les architectes étaient occupés à des tâches préalables : réintroduire l'histoire dans le projet architectural, puis réconcilier l'architecture et la ville et enfin opérer le rétablissement du métier, le retour à l'œuvre ; ensuite, ils ont été affairés.

Mais cette situation n'explique pas pleinement pourquoi au moment d'engager la « chose bâtie » dans la dimension environnementale, le monde politique et l'administration se tournent vers la pensée technique plutôt que vers le monde de l'architecture. Les philosophes Catherine Larrère, Luc Ferry ou Bruno Latour nous aident

3 - Se reporter par exemple à « The roots of green architecture » in *Architecture and the Environment, Bioclimatic building design*, David Lloyd Jones, Laurence King Publishing, Londres, 1998.

4- Je me suis attaché à éclairer cette situation dans le livre « EXIST ».

à le comprendre. Si l'on suit Catherine Larrère dans son ouvrage « *Les Philosophies de l'environnement* », cette situation s'inscrit dans notre culture car « *dans les pays de langue anglaise,* » dit-elle — il me semble que l'on peut dire dans les pays de culture protestante ou nordique —, « *la crise environnementale a été entendue comme une incitation à redéfinir les rapports de l'homme et de la nature, à ne plus voir dans celle-ci un simple réservoir de ressources, à remettre en question l'anthropocentrisme moral, à développer, donc, une nouvelle éthique. En France, on a plutôt considéré que le problème était d'abord scientifique et technique et que les questions d'environnement relevaient de l'expertise : la rencontre entre science et politique, ainsi organisée, rendait inutile la recherche d'une éthique jugée dangereuse et douteuse* ». De fait, dès 1990 se tenait à Montréal un colloque sous le titre *Architecture, Ethics and technology*⁵, lors duquel Alberto Pérez-Gomez posait déjà le besoin d'une intentionnalité éthique en architecture répondant aux enjeux environnementaux, alors qu'il faut attendre plus de dix ans pour que les questions éthique et environnementale trouvent un écho dans le milieu architectural français. Il est vrai que ce fut là aussi un écho simultanée⁶. ». « *Serait-ce* », poursuit Catherine Larrère, « *que, lorsque l'on parle anglais, on pense que le sens moral est la chose du monde la mieux partagée et l'on s'adresse d'abord aux sentiments moraux de ceux que l'on veut convaincre, alors que pour des Français, ce serait plutôt au « bon sens » ou à « la raison » de chacun que l'on s'adresse, en cherchant à montrer que la solution proposée est scientifiquement validée ?* »⁷. Luc Ferry dans « *Le Nouvel ordre écologique* »⁸ et Bruno Latour dans « *Politiques de la nature* » l'accréditent. Selon eux, dans le projet écologique et les pensées environmentalistes en France, la nature ne devenait connaissable que par les sciences, les disciplines savantes se retrouvant en première ligne. Pour Luc Ferry, cette situation autorise des dérives vers des idéologies redoutables et, pour Bruno Latour, elle explique que « *l'écologie politique ne porte pas du tout sur la "nature" »*⁹.

5 - *Architecture, Ethics and Technology*, Louise Pelletier et Alberto Perez-Gomez, chez Mac Gill-Queens Press, Montréal, 1991.

6 - *Ethique, architecture, urbain*, Thierry Paquot et Chris Younés, éditions de la découverte, Paris, 2000.

7 - *Les philosophies de l'environnement*, Catherine Larrère, PUF, Paris, 1997, pages 5 & 6.

8 - *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Luc Ferry, éditions Grasset et Fasquelle, coll. Le Livre de Poche, Paris, 1992.

9 - *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Bruno Latour, éditions de la Découverte, Paris, 1999, page 13.

Partie 2

La Haute Qualité Environnementale

L'affirmation d'une prise en compte de l'environnement dans le projet architectural s'est opérée, en France, par la Haute Qualité Environnementale, procédure mise au point, à la suite des aventures bioclimatiques et énergétiques des années 70/80, par un groupe de chercheurs, ingénieurs, scientifiques et de rares architectes regroupés au sein de l'Association H.Q.E. créée à l'initiative du P.U.C.A. fin 1996¹⁰. En novembre 1997, ils rendent publique une liste de 14 cibles devant servir de référence à tout projet de bâtiment respectueux de l'environnement¹¹, organisée en deux grands blocs : « *maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur* » et « *créer un environnement intérieur sain et confortable* ». En soutien de l'Association H.Q.E., une politique d'incitation gouvernementale est mise en place par le biais du Ministère de l'Équipement et de son bras armé le P.U.C.A.¹² et prolongée par la M.I.Q.C.P.¹³, le C.S.T.B.¹⁴ et l'ADEME¹⁵, avec un relais immédiat sur le territoire par les maîtres d'ouvrages — notamment la Région Nord-Pas-de-Calais dont le Conseil était alors dirigé par Madame Blandin, élue écologiste —, qui ont permis de réaliser les premiers projets.

Aujourd'hui, les architectes sont sommés de repenser la conception architecturale et urbaine à l'aune de ces enjeux si différents de ceux qui les avaient motivés pendant des siècles. Nous avons longtemps rêvé de ne pas être assujettis aux lois de la nature mais au contraire de nous en rendre maître ; nous la pensions extérieure à nous : il n'en est rien. Au même titre que nous sommes au temps comme le temps est en nous, nous voilà faits de la même substance que ce qui n'était pas nous. La sommation à produire des architectures prenant en compte les enjeux environnementaux s'affiche peut-être confuse mais péremptoire, et les réponses que les architectes y apportent dans la précipitation sont tout aussi indéterminées, cherchant d'abord à être des démonstrations et des publicités plutôt qu'un véritablement renouvellement de la conception architecturale. Cette confusion tient beaucoup à la fébrilité de cette demande et à l'absence de clarté des termes. Il y a comme l'urgence de ralentir le mouvement pour entamer un travail sur le sens. N'assiste-t-on pas, dans le projet architectural et urbain, à des emplois indifférenciés — souvent l'un pour l'autre — des mots « nature »,

10 - Olivier Piron, Gilles Olive, Pierre Lefèvre, Alain Bornarel, etc.

11 - Définition des cibles de la qualité environnementale des bâtiments, Association H.Q.E., version n°1 du 18/11/97.

12 - P.U.C.A. = Plan Urbanisme Construction Architecture.

13 - M.I.Q.C.P. = Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques.

14 - C.S.T.B. = Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

15 - ADEME = Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

« environnement », « science », « paysage », « végétal » et même « urbanité ». Il n'est pas rare d'entendre qu'il n'y aurait d'urbanité que « nature ».

Les conséquences de l'absence de la pensée architecturale lors de la mise au point de la démarche H.Q.E. sont marquantes, notamment l'oubli des aspects culturels, sociaux, politiques — historiques donc — du projet de bâtiment. Pour questionner les capacités de l'architecture répondant aux exigences de la qualité environnementale à intégrer les données de la culture et de la société, nous avons lancé, avec un philosophe, deux ingénieurs et deux architectes dont un architecte des Bâtiments de France¹⁶, une recherche en cours sous le titre « *Esthétiques et Qualité Environnementale* » faisant « *l'hypothèse que la Qualité Environnementale, en signifiant une nouvelle relation du cadre bâti à la "nature", renouvelle le projet d'établissement de l'homme. Cette façon de penser et de faire l'architecture — mais aussi la ville — n'est pas un simple apport "technologique"; elle lance de nouvelles procédures susceptibles de faire évoluer l'acte et ses conventions culturelles* »¹⁷. Pour résumer, nous voulions envisager d'autres voies pour traiter de l'environnement de l'homme que celles principalement scientifiques et techniques proposées par la H.Q.E., sereinement et volontairement attachée au bâtiment.

Dans la conception intégrant les exigences de la H.Q.E., le bâtiment (il n'est jamais dit « architecture » dans les écrits fondateurs de la H.Q.E.) est considéré comme *un objet devant entretenir une relation harmonieuse avec son environnement extérieur, et devant contenir un environnement intérieur confortable*. Cette chose entre extérieur et intérieur est avant tout tel un objet technique à concevoir, à construire, à gérer et à entretenir. Sa destination humaine n'apparaît que dans l'idée de confort, défini par des critères scientifiques et techniques, principalement quantifiables. Cette chose qualifiante, faisant limite et permettant des échanges fluides, peut être ramenée à une peau organisant le clos et le couvert, ramenée parfois à la fine épaisseur du vitrage, greffée à l'appareillage d'une technique accrue bien au-delà de ce que les cibles induisent, et dont l'objectif est de créer, sans abîmer davantage le monde extérieur, un monde intérieur sain, différent donc du monde extérieur reconnu malade, voire malsain.

Fruit d'une analyse rationnelle et de la méthode systémique, les quatorze cibles divisent le projet en autant d'éléments à traiter. Si l'approche du projet par éléments dissociés est inscrite dans la structure même de l'activité du Bâtiment : la construction par lots techniques, la décomposition d'une architecture, complexe par essence, en une somme d'éléments à assembler est aussi ancienne que l'Ars Combinatoria, et était devenue l'objet de tous les traités des Beaux-Arts de Guadet à Gromort ; c'est également une tradition architecturale. Même le Corbusier, dans ses rares propositions d'enseignement du projet, suggéra de partir du simple pour

16 - L'équipe est composée Alain Bornarel et Bernard Sésolis ingénieurs fondateurs du bureau d'études environnementales Tribu, Jac Fol philosophe esthéticien, Alain Marinos architecte des Bâtiments de France et ancien directeur de l'Ecole de Chaillot, Eric Thave architecte d.p.l.g. et Marie Hertig architecte chercheur.

17 - Extrait de notre proposition de recherche à l'appel d'offres du PUCA 2000 : « Qualités architecturales. Significations, conceptions, positions »

aller vers le complexe, de la porte, de la fenêtre et du mur vers la pièce puis le bâtiment¹⁸. Avec la H.Q.E., les Quatre éléments changent de « nature ». Ils font leur retour, non plus comme les composants fondamentaux de la nature mais comme les matériaux de construction de l'environnement de l'homme. Quatre éléments à la fois à préserver et à mettre en œuvre dans le projet d'établissement de l'homme, quatre éléments supposés malades et à traiter, à purifier des salissures d'origine humaine. Quatre éléments : un prétexte à projet. La *terre* fournit les matériaux sains : le bois, le terre cuite, le plâtre, la pierre, les pigments végétaux, mais aussi la fraîcheur grâce au puit canadien ou à son épaisseur isolante. L'*air* fournit la puissance motrice, mais aussi les frigories ou les calories ; il fournit le confort d'été, la ventilation naturelle jour/nuit, nord/sud, etc., mais comme il n'est plus l'air des origines, il faut le traiter, homogénéiser les ambiances hygrothermiques, évacuer les odeurs désagréables, proposer des corrections acoustiques, gérer les risques de pollution. L'*eau*, denrée rare et devenue marchandise, doit être récoltée, stockée, traitée, réutilisée, assainie, et elle sert aussi à tempérer l'atmosphère¹⁹. Le *feu* n'est plus celui du bois (les métropoles interdisent la réalisation de nouvelles cheminées dans les logements neufs), il n'est qu'énergie ; mais celui du soleil qui sert à la fabrication du courant et du chauffage, celui qui traite le bois. Nous nous éloignons des éléments de la nostalgie enfantine d'un Gaston Bachelard.

Ce qui différencie l'approche environnementale et l'approche architecturale traditionnelle ne réside pas dans la réponse formelle et esthétique aux conditions du contexte, souhaitée respectueuse, mesurée, ce que de nombreuses architectures modestes faisaient déjà. Et d'ailleurs dans de meilleures conditions que celle qui est proposée au travers de la cible numéro 1, qui demande une « *relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat* ». Hormis le danger que représente le concept d'harmonie une fois sorti de la composition musicale — le siècle passé nous a abreuvé de ses malheureux exploits politiques et architecturaux —, cette cible part du présupposé angélique que tout environnement mérite de se mettre en harmonie avec lui. Comme si une conception romantique de la nature y avait pris le pas sur l'idée d'environnement. Que faire quand l'environnement est sans aucune qualité ? Et, dans ce cas, comment prendre en compte la cible 10 traitant du confort visuel et de la « *relation visuelle satisfaisante avec l'extérieur* » ? Doit-on produire une architecture sans valeur esthétique et masquer l'alentour ? Il est vrai que l'idée qu'une architecture pour être environnementale devrait ne pas apparaître comme œuvre avait fait son chemin.

La différence principale réside dans l'importance quantitative de l'appareillage technique nécessaire à mettre en œuvre pour répondre aux quatorze cibles. Cet apport technique est la réponse irréprochable des ingénieurs à leur engagement éthique vis-à-vis de l'environnement, et l'emporte sur l'enjeu esthétique. Ceci ne signifie pas qu'une esthétique spécifique à l'architecture environnementale ne serait pas en train d'émerger, mais plutôt

18 - *Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme (1930)*, le Corbusier, Vincent, Fréal & Cie, Paris 1960.

19 - Dans le projet urbain de développement durable, les effets de la loi sur l'eau sont conséquents et entraînent un traitement des eaux en surface, dans tous un dispositifs de fossés, rigoles à ciel ouvert, bassins tampon, bassins de crue, bassins de décantation avec l'emploi de plantes pour traiter les eaux polluées.

qu'après les années cyniques et vides de sens d'expérimentations formelles à tout va, la forme architecturale produite dans l'optique de la qualité environnementale ne peut pas être envisagée comme un préalable mais une conséquence. Et puisque la forme n'apparaît plus tel le fruit de la décision arbitraire d'un architecte prétendument artiste, mais bien le résultat pluridisciplinaire d'un faisceau de conditions, la forme ne serait plus un sujet principal de discorde. Longtemps, nous avons entendu parler du « *surcoût architectural* », propos insupportable pour l'architecte qui voit le fruit même de l'architecture dans la mise en œuvre de la technique dans les bâtiments, mais propos qui, dans la bouche des maîtres d'ouvrage et des ingénieurs, désignaient précisément ce qu'ils considèrent comme l'apanage de l'architecte (il faut dire que celui-ci le revendiquait haut et fort) c'est-à-dire la dimension esthétique de son travail. Dans le cadre du projet H.Q.E., on ne parle plus de surcoût architectural, mais de surcoût environnemental, déplacement d'intérêt qui cache sa vérité et qui a permis de faire basculer dans le champ de l'éthique certains enjeux proprement techniques et esthétiques.

Bien que nous ne puissions que nous réjouir du fait qu'une intentionnalité éthique redonne du sens au projet de bâtiment, il nous faut quand même suivre le conseil d'Hans Jonas. Il propose de se dégriser de toute ivresse d'avenir pour s'en protéger et finalement s'avancer d'un pas assuré : « *Le péril à éviter doit apparaître, l'effroi qu'il inspire doit nous réveiller, la compréhension des causes qui s'est exercée à le déduire doit servir à le détourner* », ajoutant « *c'est à l'essence de l'homme qu'il nous faut emprunter notre connaissance du Bien humain. Nous avons pour cela l'histoire et la métaphysique* »²⁰. J'ajouterai volontiers la poésie. Souvenons-nous des périodes antérieures de l'hygiénisme et du fonctionnalisme pour nous prémunir des effets pervers d'une trop grande présidence de la pensée scientifique et technique dans le projet architectural, qui — dois-je le rappeler — reste fondamentalement le fruit d'une passion pour l'homme. Si l'enjeu de santé est primordial — bien sûr —, il ne reste pas moins que nous avons appris à être attentif et à nous méfier des discours avides de trop de vérité, ou faisant un système de la vérité scientifique, notamment de ces discours qui articulent hygiène, environnement et science. Toute tentative de rationalisation et d'association en argument d'autorité des réponses à la santé et au confort pourrait déboucher sur de véritables tyrannies, neutralisant l'acte de création.

Cette possibilité est en cours dans une lente transformation du rôle des cibles. Initialement, *check-list* permettant de faire le point tout au long du projet, mais aussi « Rappel à Messieurs les Architectes » de quelques vérités basiques dont l'orientation et l'exposition solaire (le recours au fameux « bon sens » nécessaire à toute démarche à la française), la liste des 14 cibles a changé de statut depuis sa récente mise en place. Elle est devenue un programme à part entière. Comme si le caractère global et transversal de la H.Q.E., renforcé par l'institutionnalisation émergente des vérités scientifiques de la H.Q.E. en système de conception, coiffaient d'autres aspects de la programmation ou permettaient d'en faire l'économie. Ce dérapage instituant les 14 cibles en programme est d'autant plus gênant qu'à la fin de la présentation des possibilités de la H.Q.E.,

20 - *Pour éthique du futur*, Hans Jonas, Rivages Poche, Paris 1998, pages 88 et 89.

il est écrit qu'un de ses avantages réside dans ce qu'elle « *est très globale* » et, est-il ajouté, que « *seules les questions de pérennité, de sécurité, de confort psychosociologique, de confort spatial et de confort d'activité en sont exclues.* »²¹, une grande partie de ce qui fait l'architecture donc. La H.Q.E. n'est donc globale qu'en ce qui concerne le bâtiment, selon l'intention précise de ses concepteurs.

21 - *Définition des cibles de la qualité environnementale...*, op...cit., page 15.

Partie 3

Le nécessaire positionnement éthique des architectes

Une critique de la H.Q.E ne peut pas constituer la base d'une position proprement architecturale, même si elle est utile, y compris pour faire progresser la H.Q.E. Dans la situation historique unique, où nous quittons des positions millénaires dans la relation de l'homme à la nature, au moment où nous savons que nous sommes sortis du Modernisme et du Post-Modernisme, au moment où nous avons conscience de vivre une nouvelle période que nous ne savons pas nommer, nous, architectes, avons l'opportunité rare de redonner du sens à notre travail. L'architecture est impensée depuis trop longtemps, voilà l'occasion rêvée de reprendre le travail : repenser et ré instrumentaliser la réalisation de l'établissement humain pour répondre aux enjeux environnementaux.

L'absence de réflexion préalable et la nécessité de produire des architectures en réponse à la demande environnementale ont présidé à la réalisation des quelques œuvres qui rendent compte d'une fascination des architectes pour le paysage. Cette discipline si proche de la « nature » par sa mise en œuvre du végétal, du vent et de l'eau, bat en brèche l'architecture. Le paysage est auréolée de son essentielle potentialité d'avenir quand l'architecture est toujours tenue « responsable » du mal-être dans la ville et les banlieues. À l'horizon du travail des paysagistes, il y a une représentation de la nature, une nouvelle présentation. De ce point de vue, le succès méritoire du paysagiste Gilles Clément est à l'égal de celui des grands peintres portraitiste. Le *Jardin en mouvement* réussit à atteindre l'idéal du portrait de la nature, c'est-à-dire la ressemblance dont Maurice Blanchot a clairement rappelé qu'elle n'apparaît qu'à partir de l'absence de ce qui est figuré ²² : l'absence de la nature donc.

Seul un positionnement éthique des architectes, fort et tranché, pourra redonner à l'architecture sa place dans l'établissement humain. Chaque architecte doit engager sa propre puissance aux côtés de l'homme, dans le monde humain commun, dans la « quotidienneté » dont Vattimo nous rappelle qu'elle « *est toujours historiquement qualifiée et culturellement dense* »²³. L'architecture ne traite pas de la « nature » mais de l'environnement de l'homme et cela dans l'optique du développement durable. Il s'agit pour nous, héritier d'une situation catastrophique du monde, de ménager ce qui nous reste de nature et d'humanité, d'en tenir une

22 - *L'amitié*, Maurice Blanchot, éditions Gallimard, Paris, 1971, page 43.

23 - *La pensée faible de Vattimo et Rovatti : une pensée fable*, Anne Staquet, éditions de l'Harmattan, Paris, 1999.

comptabilité pour les générations futures, tout en accomplissant notre projet de modernité. Si l'architecture traite de la nature, c'est à la nature archaïque de l'homme qu'elle s'adresse, nature toute d'incomplétude à laquelle l'architecture répond, mais aussi nature pensée perfectible par la science moderne à la différence de la nature non-humaine se dégradant. Il nous faut dorénavant progresser car nous voilà face à une responsabilité qui ne balance plus entre l'humanité ou la nature, au point que le visage d'autrui qui est au cœur de l'œuvre architecturale possède maintenant quatre profils : « *l'autre, les autres, soi et la Terre. L'autre en tant que vous en face, les autres en tant que la communauté des hommes, soi en tant que part de l'humanité et la terre dont nous sommes consubstantiels* »²⁴. C'est aussi à la Terre que l'architecture s'adresse.

Mais même si l'architecture ne traite pas de la nature, l'architecte a, lui, des obligations indirectes vis-à-vis de la nature. Obligations politiques de répondre aux attentes même floues mais expresses de toute une société. Obligations physiques qui tiennent à cette consubstantialité avec la Terre qui nous replace au cœur du vivant, dans la biosphère. Obligations symboliques qui tiennent à toutes les significations entretenues avec l'idée de nature, à tous les universaux symboliques. Obligations poétiques qui émanent de tous les affects qui s'en dégagent : « *Ce qui est tout à fait spontané chez l'homme, touchant la terre, c'est un affect immédiat de familiarité, de sympathie, voire de vénération, quasi-filiale. Parce qu'elle est la matière par excellence.* »²⁵. Obligations quasi mystiques issues de cette piété humaine « *même sans fondement* » qui s'incline devant la création terrestre²⁶.

À nouveau face à l'approche des scientifiques et des techniciens, à son poids et ses certitudes, mais aussi à sa mise en pièces distinctes de l'environnement humain et à sa manière de se débarrasser ainsi de l'idée de nature, dans ce face-à-face fondateur du projet architectural, les architectes ne doivent pas se laisser prendre aux pièges de la puissance des moyens mais toujours s'attacher à la finalité de ses actions. Au nom de l'architecture et au nom de l'humain, les architectes ont toujours su ce qui organise les matières, les usages, les savoirs, les techniques et l'argent. *Arkhé*, n'est-ce pas, commencement et commandement. Mais aujourd'hui ils ne le savent plus. Au siècle passé, ce qui organisait et donnait du sens au projet architectural découlait essentiellement d'un projet politique, démocratique et social. À cette fin, Les architectes engageaient toute la puissance des sciences et de la technique pour organiser la matière et les lieux. Aujourd'hui, alors qu'ils ont oublié cela, aucun projet politique ne vient nourrir leurs actions. Ils sont face à eux-mêmes et face à la société qui, bien que sans projet, leur réclame une garantie, non plus seulement celle des conditions de la citoyenneté, mais surtout celle des conditions du vivre-ensemble.

24 - *EXIST*, op.cit., page 69.

25 - « La Terre » in *Pièces*, René Char.

26 - *Pour une éthique du futur*, op.cit, page 116.

En temps et en heure, les tenants de la science et des techniques ont fait leurs propositions pour garantir les conditions sanitaires liées au bâtiment, et seulement au bâtiment. Mais dans leur approche, l'homme apparaît non pas comme un individu social et politique mais comme un être sensoriel et dégageant des calories. Il devient un instrument de mesure : « *un machin qui a chaud, qui a froid, qui ne voit pas bien, qui a mal à ses muqueuses, etc.* ». Cette approche de l'homme dépasse les enjeux précédents de l'architecture, essentiellement basés sur le visuel : forme et lumière, matière comme texture. On entrevoit là d'une part l'écho de l'approche sensible qui faisait florès dès les années 70, et d'autre part la conséquence du poids pris par la phénoménologie dans la compréhension des rapports de l'architecture au lieu et au corps. La H.Q.E. engage tous les sens et envisage le confort comme le but de l'expérience existentielle dans les bâtiments. Ce faisant, elle endosse les qualités et aussi les défauts de la phénoménologie qui, en s'adressant directement et exclusivement à l'individu, évacue les aspects politiques et sociaux de l'expérience spatiale. Situation d'autant plus troublante en cette période où nous sentons la nécessité de réinvestir la dimension collective du projet architectural et urbain, vers le projet citoyen.

Notre travail consiste à *intégrer l'idée de nature pour savoir nous adresser à la Terre et pouvoir négocier avec elle les conditions d'un établissement humain durable*. Peut-être y parviendrons-nous en cherchant à introduire le sens de la nature dans l'œuvre architecturale, urbaine et paysagère ? Sens inconnu, sans doute impossible à atteindre, mais déclenchant ainsi une tension infinie capable d'orienter le nouveau dessein architectural — au même titre que l'essence hors d'atteinte nourrit et tend la métaphysique. Cela ouvrirait à une architecture en recherche ou mieux en mouvement en déséquilibre. Peut-être devons-nous apprendre à parler la Terre, cette langue qui ne sait pas séparer les éléments les uns des autres, ni l'homme des éléments davantage ?

Et s'il fallait commencer par quelques mots, j'apprendrais volontiers : la présence, l'en propre, l'en-commun et le vivant.